

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 7 mars 2022, le règlement suivant :

Règlement 1194-22 autorisant des honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour des travaux de remplacement des conduites de distribution d'eau potable et d'égouts sanitaires existants sur les rues Lesseps et Berry ainsi que sur un tronçon du chemin Campbell et décrétant un emprunt au montant de 39 005 \$, remboursable en 20 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 8 avril 2022. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 20^e jour d'avril 2022

Céline LeBlanc
Greffière